

ANNEXE 3 : LISTE DES EQUIPEMENTS

(Liste indicative n'ayant pas valeur d'état des lieux)

I- Réserve naturelle des chutes de la Madeleine

- une voie d'accès non revêtue et trois zones de parking équipées,
- 1 faré d'accueil des visiteurs,
- Une voirie interne et un sentier botanique (2,4 Km) équipés de panneaux de signalétique,
- Un point de vue avec rambarde dit « belvédère supérieur »,
- Un belvédère dit « belvédère inférieur » et une passerelle,
- diverses plantations ainsi que la végétation naturelle du site,
- divers mobiliers : 11 poubelles, 2 bancs,
- 2 toilettes à compost (WC) dont une accessible aux handicapés.

II- Aire de gestion durable des ressources de Netcha

- une voie d'accès non revêtue,
- une voirie interne complétée par divers sentiers piétonniers,
- une plage en bois, dit « ponton principal » et 2 pontons secondaires munis d'une échelle,
- une pergola,
- deux blocs sanitaires (WC & douchettes) avec leur assainissement autonome,
- deux abris vaisselle avec leur bac à graisse,
- une fosse septique toutes eaux et un dispositif d'infiltration,
- un pompage solaire (panneaux photovoltaïques, conduite d'eau, réseau électrique, pompe et batteries de stockage d'énergie électrique), d'une cuve à eau sur pilotis bois (hors-service), d'une cuve à eau de 5000L sur le flanc de montagne de l'autre côté de la route, de deux points d'eau équipés de robinets de puisage,
- 10 farés d'accueil, dont un grand prioritairement destiné à l'accueil de groupes, chacun étant équipé d'un emplacement de pique-nique / camping et d'un coin feu,
- Des mobiliers avec 11 poubelles, un conteneur poubelles 300 litres, 2 bancs, 15 tables-bancs, 10 barbecues, des panneaux signalétiques,
- 1 faré servant à l'accueil des visiteurs et de boutique,
- 6 zones de parking équipées, dont l'une munie cabine téléphonique à l'usage des visiteurs,
- Une zone dite « tombe du japonais » aménagée et protégée par des enrochements,
- la végétation naturelle du site,
- panneaux d'information et balisage du GR, panneaux d'information et balisage VTT,
- 1 aire de lavage VTT,
- 1 logement de gardien clé en main,
- 1 refuge du GR.

Les candidats sont avisés que :

- le faré n°10, de grandes dimensions, est prioritairement destiné à l'accueil de groupes importants (colonies, camps de vacances...).